



HAL
open science

Chronique et motifs de la controverse entre les écoles médicales de Paris et de Montpellier

Dominique Raynaud

► **To cite this version:**

Dominique Raynaud. Chronique et motifs de la controverse entre les écoles médicales de Paris et de Montpellier. P. Nouvel. Repenser le vitalisme. Histoire et philosophie du vitalisme, Paris, Presses universitaires de France, pp.33-55, 2011. halshs-00645615

HAL Id: halshs-00645615

<https://shs.hal.science/halshs-00645615>

Submitted on 28 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chronique et motifs de la controverse entre les écoles médicales de Paris et de Montpellier

Dominique Raynaud¹

PLC (Grenoble), GEMASS (Paris)

Introduction

Je me limiterai ici aux aspects conflictuels des rapports entre les écoles médicales de Paris et de Montpellier, associée de longue date au vitalisme. Je dois préciser que mon approche relève de la “sociologie historique des sciences” représentée notamment par Ben David (1997).

1° Il s’agit de *sociologie des sciences* parce que la dimension conflictuelle de l’activité scientifique est un objet typiquement sociologique, qui relève de la “sociologie du conflit” inaugurée par Georg Simmel et développée ensuite par Caplow, Coser ou Rapoport.

2° Il s’agit de sociologie *historique* des sciences parce que, hormis le fait trivial qu’elle porte sur des terrains anciens, il n’y a pas de différence fondamentale entre les méthodes du sociologue et celles de l’historien. C’est d’ailleurs un précepte mis en pratique par tous les sociologues classiques, de Tocqueville à Weber.

Je m’étais intéressé à cette controverse (Raynaud, 1998) dans l’optique de tester les résultats de la nouvelle sociologie des sciences représentée notamment par Bloor, Collins, Callon ou Latour. Alors que la sociologie de Merton (1973) était centrée sur l’analyse de l’éthos et des institutions scientifiques, la nouvelle sociologie des sciences a fait le pari d’interpréter directement les connaissances scientifiques en termes sociologiques. Comment sort-on victorieux d’une controverse? Ses auteurs ont apporté trois grandes réponses: Bloor (1976) a avancé que les contenus scientifiques sont déterminés par la structure sociale ou la conscience collective; Collins (1981) pense que les structures politiques et sociales orientent la construction du consensus entre scientifiques; Latour et Callon (1991) maintiennent que les vainqueurs sont ceux qui bénéficient de l’acteur-réseau le plus long et le plus puissant.

Je reprends aujourd’hui le dossier dans une optique plus factuelle. Je me propose: (I) de dresser la chronique de la polémique entre les écoles de Paris et de Montpellier; (II) de rechercher les motifs de la controverse expliquant comment la médecine parisienne a pris le *leadership* sur l’école de Montpellier.

¹ dominique.raynaud@upmf-grenoble.fr

I. Chronique de la controverse

De par son caractère multifactoriel, il n'est pas facile de dater précisément la controverse entre les écoles de médecine de Montpellier et de Paris. Le désaccord dépassa rapidement les enjeux proprement médicaux, pour prendre le tour d'une polémique où les arguments politiques, métaphysiques, les jalousies professionnelles et personnelles ne furent pas écartés.

Cette controverse médicale s'étend en gros de la mort de Barthez (1806) à la parution de l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* de Claude Bernard (1865). Entre ces dates, elle présente un plateau entre la publication de l'*Examen des doctrines médicales* de Broussais (1821) et l'*Accord de la doctrine anthropologique de Montpellier avec ce que demandent les lois, la morale publique et les enseignements religieux prescrits par l'État* de Lordat (1852). Entre ces deux dates, on peut encore identifier un pic, durant lequel la controverse se confond pratiquement avec la polémique nouée entre Louis Peisse et Jacques Lordat (1840-1843).

Cette controverse oppose le *vitalisme* des disciples de Barthez², mettant en avant les principes holistiques d'économie générale du corps humain, de sympathie et de synergie des organes, etc., à une doctrine rivale à laquelle les Montpelliérains donnent le nom d'*organicisme*, de *sensualisme* ou, plus largement de *matérialisme* (Lordat, 1840: 399)³. Lordat épingle ainsi, tout azimuth, "la synthèse matérialiste" de Cabanis, la "médecine naturaliste" de Pinel, les "extravagances antimédicales" de Broussais et même les "hypothèses enfantines" de Bichat (1840: 412).

Avant les années 1820, les Parisiens se contentaient de douter de la doctrine vitaliste en évitant toute polémique — ce qui n'empêche pas Bérard de sentir déjà les menaces qui pèsent sur l'école comme en atteste la préface à sa *Doctrine médicale de l'école de Montpellier* (1819: 9)⁴. Mais les critiques restaient voilées. Dans ses *Propositions sur la doctrine d'Hippocrate* de 1804, Laënnec prévient seulement contre l'esprit de système en médecine (peut-être sur les recommandations de son oncle, Guillaume Laënnec, docteur en médecine, qui avait pris ses grades à Montpellier):

² Dans la première éditions des *Nouveaux Éléments*, Barthez (1778: 26) déclare soutenir un vitalisme proche de celui de Medicus (1774). Dans la deuxième édition, il enrôle Herder (1785: 108) qui pratique aussi une distinction entre l'âme et le principe vital (Lavabre-Bertrand, 1992a: 48).

³ Dans la période qui nous intéresse (1806-1865), la controverse était susceptible d'opposer Dumas (1765-1813), Lordat (1773-1870), Bérard (1789-1829), Alquié (1812-1864) à Corvisart (1755-1821), Broussais (1772-1838), Laënnec (1781-1826), Magendie (1783-1855) et Bernard (1813-1878), principalement. Il y eut aussi des positions hybrides, comme celle de Bichat (1771-1802) ou de Dugès (1797-1838).

⁴ "Les circonstances pénibles dans lesquelles se trouve la Faculté nous ont engagé à presser la dernière rédaction de notre travail. À en croire certains bruits venus du dehors, l'existence de l'École de Montpellier serait menacée, et celle de Paris obtiendrait de l'autorité une suprématie qui n'est que ridicule, lorsqu'on l'accepte de tout autre autorité que de celle de la supériorité du talent" (Bérard, 1819: 9).

“Les idées systématiques sont ce qu’il y a de plus variable en médecine; chaque école, chaque âge a les siennes; et en général on se prévient contre un auteur, en proportion de ce que sa théorie s’éloigne de celle que l’on a soi-même. Sous ce rapport, Hippocrate est de tous les auteurs celui qui doit le moins déplaire. Nulle part il n’a exposé d’une manière suivie ses idées systématiques. [...] Quelquefois même il paraît douter que la médecine puisse jamais avoir une méthode constante” (1804: 6).

Le ton change en 1821. Broussais fait paraître son *Examen des doctrines médicales* dans lequel la doctrine de Montpellier est attaquée ouvertement. On y déplore l’influence de Barthez:

“Barthez, qui se saisit bientôt du sceptre médical, vint imprimer à la pathologie une marche rétrograde. [...] Barthez, homme de cabinet, érudit, possédant presque l’omniscience, la fonda [la médecine] sur ses lectures plutôt que sur ses observations, l’éloigna des organes et la reporta dans les nues” (1829: 384-385).

Et Broussais de continuer, en pointant du doigt “l’oracle de Montpellier” (390), la “trivialité” d’un “principe inutile” (394), le “cercle vicieux” dans lequel s’enferme Barthez (399), des “indications [thérapeutiques] presque toutes mauvaises” (406), etc.

En 1825, dans la préface à la deuxième édition de son *Précis élémentaire de physiologie*, Magendie déclare que l’on trouve dans les textes des Montpelliérains “certains mots inintelligibles, tels que la Force ou Principe vital” (1825: viii).

Le ton monte encore en 1830, lorsque la *Gazette médicale de Paris* publie un feuillet de 4 lettres anonymes sur l’école de Montpellier (1830: 161-163, 229-231, 335-339, 403-405). L’auteur y est souvent sarcastique, comme le montre l’extrait suivant:

“Avant tout que je vous dise un mot de l’école en masse. Ce n’est pas sans raison que je la qualifie de masse au lieu de corps. Corps, vous le savez, indique un ensemble régulier de partie en parfaite harmonie. La masse, au contraire, est une agrégation confuse de matière sans unité. Telle est précisément l’école de Montpellier, soit dans sa police intérieure, soit dans ses doctrines médicales. Elle est, à tous ces égards, dans une véritable anarchie [...] On y discute et on y dispute; on y crie, on y tempête comme dans une assemblée populaire. Des injures on en vient aux menaces [...] On ne tarirait pas s’il fallait compléter le tableau des mésintelligences de cette école. [...] Vous ririez de la singularité des principes que quelques-uns de ces Messieurs veulent inculquer à leurs élèves. [...] L’anatomie, l’anatomie pathologique, les sciences accessoires y sont généralement trop négligées. La plupart des professeurs, convaincus que l’organisation et les agens de la nature morte ne jouent qu’un rôle secondaire dans les actes du corps vivant, sont partis de cette vérité pour se croire en droit de ne donner à ces sciences qu’une attention fort superficielle. [...] L’anatomie pathologique n’est pas traitée avec moins de dédain. [...] L’ignorance et le mépris des notions concrètes de la médecine, pousse aux excès de l’abstraction. [...] Ayant ainsi repoussé le point fixe qu’ils n’auraient jamais dû abandonner, c’est-à-dire l’organisation animée, ils ont perdu dans la vague la physiologie et la pathologie. De là l’obscurantisme, justement imputé à ces professeurs” (1830: 161-163).

Mis au courant de ces attaques, Jacques Delpech (1772-1832), professeur de chirurgie à la faculté de Montpellier, répondra dans le *Mémorial des Hôpitaux du Midi* (1830: 318-319), dans lequel il s’élève notamment contre l’“indécente diatribe” du “prudent anonyme”.

Delpech assassiné en 1832, sa chaire est mise au concours en janvier-février 1834. Les sept candidats doivent se présenter devant un jury composé de Dugès (président), Lordat, Delile, Caizergues, Delmas, Fontaines et Pagès (titulaires), Duportal et Saisset (suppléants).

Six candidats sur sept rendent alors publique une lettre dénonçant “l'intrigue et la faveur” qui anime le concours. En conséquence, ils exigent sa suspension. Michel Serre (1799-1840) se présentera seul aux épreuves et emportera la chaire, faute de concurrents.

La *Gazette médicale de Paris* de 1834 relatera les accrocs au concours, en donnant la parole aux uns et aux autres, mais en laissant entrevoir – ce qui nous intéresse ici – la partialité du jury montpelliérain:

“Que devient la garantie de ce mode de nomination et sa prétendue équité et libéralité, s’il peut être ainsi vicié dans sa constitution même par des protestations et des éclats de ce genre? Que signifie surtout ce classement des candidats par épreuves, qui, dès le commencement du concours, peut ôter toutes les chances et tout espoir aux concurrents [...]?” (1834: 118).

En 1840, nous passons du plateau à l’acmé de la controverse, avec pour seul motif une ligne de la traduction des *Fragments de philosophie* de Hamilton. Dans sa préface, Louis Peisse (1803-1880)⁵ déplore l’incurie logique et méthodologique au sein de l’université française, et illustre le fait par une note relative à l’école de Montpellier (qu’il connaissait pour y avoir fait une partie de ses études).

“Ce reproche des tendances sensualistes et matérialistes s’adresse en général à l’école de Paris [...] mais il faut excepter plus spécialement l’école de Montpellier, qui a toujours professé des principes opposés, et qui s’y est même tellement attachée, que la métaphysique lui a fait souvent oublier la médecine” (1840: cxxvi).

S’ensuivit une polémique entre Lordat et Peisse qui prit la forme d’un feuilleton. On peut en suivre les épisodes dans la *Gazette médicale de Paris* et le *Journal de la Société de Médecine-Pratique de Montpellier* des années 1840-1843.

Dans sa première réponse, Lordat (1840) s’élève contre le jugement que l’école se serait perdue dans la métaphysique: tout à Montpellier, dit-il, y provient d’observations empiriques (411). Il explique aussi que l’école n’est pas spiritualiste: ce nom qu’on a voulu lui donner provient de l’inaptitude de certains à concevoir un juste milieu entre le matérialisme et le spiritualisme (401).

⁵ Kühnholtz nous apprend qu’après avoir quitté Montpellier, Peisse tira l’essentiel de ses connaissances médicales de conversations privées qu’il avait avec Jean Miquel (1803-1847) de la *Revue médicale*, qui avait lui aussi rompu avec l’école de Montpellier après en avoir suivi les enseignements jusqu’en 1828 (Kühnholtz, 1843: 21). Notons que la *Revue médicale* n’était pas un organe partisan, puisqu’elle s’était adjoint les collaborations de Delpech, Dugès, Bérard et Prunelle de la faculté de Montpellier.

Peisse réplique alors en développant chacune de ses attaques, savoir: l'immobilisme de l'école (1841: 113-119), son goût de la métaphysique (1843: 37-42), sa paresse (1843: 53-59), son esprit dogmatique (1843: 85-93). En février 1841, il attaque tout d'abord l'immobilisme:

“Montpellier, séparée qu'elle est géographiquement des grands centres d'activité scientifique qui se sont formés depuis plus d'un demi-siècle, s'est trouvée aussi peu à peu dans une sorte d'isolement intellectuel. Au lieu de suivre ces grands mouvemens qui se font autour d'elle, ou du moins d'y participer, elle se contente de les observer de loin et de haut; elle ne les considère que [...] comme une tempête passagère au milieu de laquelle sa Doctrine, semblable à la barque de Saint-Pierre *qui ne doit point périr*, peut bien être ballottée, mais non submergée. [...] Croire la médecine finie, et dire qu'elle est dans Hippocrate, n'est pas un bon moyen de la faire avancer. De là, les préventions de Montpellier, sinon les vôtres, Monsieur, contre les innovations” (Peisse, 1841: 113-119).

Dans la *Gazette médicale* de janvier 1843, il attaque ensuite la tournure métaphysique de l'école, en s'abritant, sans aucune charité pour son adversaire, derrière la *Doctrine médicale de Montpellier* de Bérard (1819):

“Depuis long-temps, [philosophe] c'est pour nous un usage sacré, une routine inviolable [...] Mais j'ai lieu de craindre que plus d'un de nos élèves répondit, avec plus d'assurance, sur certains dogmes de la manière de philosopher que sur telle formule de médicamens ou sur tel point minutieux d'anatomie (Bérard, 1819: 15-16).

Peisse en conclut: “Si Bérard s'est trompé sur les habitudes et l'esprit de l'école où il avait été nourri et élevé, à l'illustration de laquelle il a consacré sa vie entière, et si le portrait qu'il en fait n'est pas ressemblant, je ne sais vraiment à qui il faudra s'adresser pour avoir des renseignements exacts sur ce point” (1843: 39-40).

Dans la livraison suivante de 1843, Peisse attaque le délit de paresse:

“Comment prouver à des gens qu'ils sont paresseux et qu'ils ne marchent point? [...] Je n'ai donc ici, moi, qu'à vous renvoyer votre sommation et vous dire: Montrez-nous vos oeuvres. Jusqu'à ce que vous ayez fait cette exhibition, on est autorisé à adopter le fait signalé par la notoriété publique, qui vous accuse de mal employer votre temps. [...] Peut-on raisonnablement soutenir que l'école de Montpellier ait, depuis ses derniers maîtres, c'est-à-dire depuis plus d'un quart de siècle, activement travaillé au progrès de la médecine pratique [...]? N'est-il pas au contraire trop certain [...] qu'elle est peu à peu tombée dans un état de langueur qui laisse quelquefois douter si elle est morte ou vivante? [...] Vous voyez passer la science devant vous en guise de spectacle [...] Votre esprit scientifique ressemble un peu à votre médecine: vous vous enquez de tout, mais vous ne vous mêlez de rien” (1843: 55-56).

Enfin – nous sommes maintenant en février 1843 – Peisse s'en prend au dogme vitaliste de l'école de Montpellier:

“Et d'abord j'accepte volontiers votre interprétation du mot dogme. [...] J'observe toutefois qu'il est plus ordinairement employé dans les sciences théologiques que dans les sciences naturelles, et que son application aux propositions de la médecine n'est guère en usage qu'à Montpellier [...] Le vitalisme de Barthez est en effet un fils naturel du stahlianisme; il a beau renier son père, se déguiser, changer de pays et de langue pour cacher son origine, on le reconnaît toujours. [...] La doctrine de Montpellier est née primitivement de la réaction contre les écoles iatro-mathématiques et iatro-chimiques [...], dont Stahl fut le prin-

cipal auteur et promoteur [...] On y protesta de bonne heure, il est vrai, contre l'animisme pur; mais tout en s'efforçant par système de s'en séparer on y retombait sans cesse [...] Or, je vous le demande, que manque-t-il à ce principe [vital] qui *sent*, qui *perçoit*, qui se *détermine* spontanément, qui *meut* efficacement, qui a des *affections*, des *appétits*, des *idées*, pour être l'âme irrationnelle de Stahl? Évidemment, Monsieur, il n'y manque que le consentement de Barthez et le vôtre" (1843: 86-88).

En 1842, Lordat réunira ses réponses dans un opuscule intitulé *Apologie de l'école médicale de Montpellier*. Avant d'attaquer les préjugés de son contradicteur, un à un, il déclare:

"[L'école de Montpellier] sait bien que des malfaiteurs veulent la noyer; elle a tremblé qu'ils n'eussent surpris votre honorable et imposante signature dans de calomnieux et méchants actes de notoriété de rage [...] En contractant autant que je le puis les reproches que vous faites à notre École, je crois pouvoir les réunir sous les chefs suivants: – 1° Elle a l'esprit et les tendances de l'École platonicienne, et par conséquent elle doit être plus contemplative qu'active. – 2° Elle doit être paresseuse puisque l'esprit platonicien est paresseux. – 3° Par conséquent, elle est immobile. – 4° Elle forme des Philosophes-Médecins plutôt que des Médecins-Philosophes. – 5° Elle est persuadée que la Science médicale est finie et n'a plus rien à faire. – 6° Partout elle est stérile [...] L'École de Montpellier s'est préservée d'un vice philosophique dans lequel d'autres sont tombées: je veux parler du Matérialisme Formel et Systématique, hypothèse dont l'introduction dans la Médecine est aussi nuisible dans la pratique qu'absurde dans la théorie" (Lordat, 1842: 6, 10).

Peisse refusa de participer à la "négociation secrète" que lui proposait Lordat (1842: 72) et c'est Marcel-Henri Kuhnholz (1794-1878), son propre fils adoptif, qui reprit la polémique dans *Paris et Montpellier sous le rapport de la philosophie médicale* (1843). Il y met en cause directement le traducteur de Hamilton et ses perfides conseillers parisiens:

"Nous voyons bien, nous, que M. Peisse s'érige en *Oracle Médical*... Mais à quel titre? – Nous l'ignorons encore. – Nous voyons bien qu'il s'improvise en *Dispensateur de toutes les gloires médicales*... Mais pour quels motifs? – Nous ne le savons pas davantage. [...] Comment ne sent-il pas que, n'étant Médecin, ni de nom, ni de fait, il marche à peu près à l'aventure [...] (3) M. Peisse nous dit lui-même 'qu'il n'est pas besoin qu'il se déplace' pour connaître notre école: rien ne l'y oblige sans doute, et il fait bien de rester chez lui, dans son cabinet même, si c'est là son goût. [...] Il s'ensuit que ses études de médecine ont été faites, un peu comme le voyage de M. de Maistre, *autour de sa chambre* [...] (4) [À propos des ajouts de Peisse aux citations de Lordat] Mais pourquoi falsifier un texte? Pourquoi ridiculiser une citation? Pourquoi tâcher de présenter ici Barthez comme un sot?... Tout ceci est du *Feuilletonisme*: il fallait à tout prix avoir l'apparence de la raison...!" (1843: 13, 22).

L'attaque se porte ensuite sur la physiologie expérimentale qu'on cultive à Paris et sur les résultats contestables obtenus par les Organiciens:

"Oui nous en convenons, la Doctrine de Montpellier, consignée dans un très petit nombre de livres, ne se produit sous un grand développement que dans l'Enseignement Oral [...] [Mais] Que reste-t-il pour la Science des centaines de milliers de volumes que Broussais et la Doctrine *Physiologique* ont mis au jour, dans le cours de près de vingt années? [...] (2) Suivons donc M. Peisse dans son examen de la question de Pathologie [...] Certains Auteurs, de cette couleur doctrinale [Organicienne], ont bien voulu faire penser que le Délire se liait constamment à l'Inflammation de quelque organe encéphalique, et surtout de l'Arachnoïde; mais un grand nombre de faits prouvent le contraire. [...] (3) Il est dit, relativement à la Paralysie de la Langue: 'M. Foville la donne comme un indice d'une affection de la Corne d'Ammon; M.

Bouillaud la regarde comme étroitement liée avec la lésion de la partie antérieure des hémisphères ou lobule antérieur...': ne vaudrait-il pas tout autant que, dans leur accès de perspicacité, ces deux observateurs eussent désigné, l'un le pôle boréal, l'autre le pôle austral! [...] (4) La Physiologie Médicale de Paris amène directement à l'adoption des beaux Principes que M. J. A. X.⁶, Membre de l'Académie Royale de Médecine, a eu l'impudeur de proclamer et de publier dans son livre intitulé: *De l'épicurisme et de ses applications* [...] Voici à quoi se réduisent les Principes de l'Auteur: A. [...] B. Il n'y a point de Dieu. C. Il n'y a point d'âme. D. La croyance à un Être supérieur et à l'Immortalité de l'Âme, est éminemment pernicieuse à la Société [...] La Philosophie Médicale de Montpellier, si elle était jamais dans l'obligation de se prononcer nettement en ce qui concerne la Morale et la Théologie, se croirait dans l'obligation d'adopter, sur ces quatre points, des idées diamétralement opposées"(Kuhnholz, 1843: 17-19, 54-55, 57, 65-66).

Suit un commentaire dans lequel Kuhnholz déclare devoir encore reproduire ce passage, qu'il a déjà cité dans plusieurs autres publications, afin de flétrir "le cynisme révoltant dont il est l'expression". Les rivalités scientifiques cédèrent le pas aux sarcasmes et aussi — ce qui est plus intéressant — elles débordèrent sur la question de l'existence de l'âme et de Dieu, qui n'émargent pas à la thèse officielle du vitalisme.

Les fâcheries ne s'arrêtèrent pas là. On en retrouve encore des échos dans la *Protestation* d'un Alexis Alquié (1845); dans le *Retour vers l'hippocratisme* de Barbaste (1852); dans les échanges entre Sales-Girons de la *Revue médicale* et Saurel de la *Revue thérapeutique du Midi* (1852); ou dans la lettre que Chrestien adresse, le 10 juillet 1860, à Rouland, Ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Il y expose l'antagonisme irréductible entre les deux écoles sous forme d'une tragédie antique. Paris y joue Calchas; Montpellier Iphigénie...

Ces témoignages d'animosité entre Parisiens et Montpelliérains laissent entrevoir que la controverse médicale portait en réalité sur des points beaucoup plus nombreux que les seuls aspects doctrinaux. C'est le point que j'aimerais développer maintenant.

II. Recherche des motifs de la controverse

Dans l'étude magistrale qu'il consacre à l'*Histoire de la médecine à Montpellier*, Louis Dulieu suspecte à juste titre le rôle des "jalousies professionnelles" et des "questions politiques" mais estime que la querelle porta avant tout sur des points de doctrine médicale (1990: 212).

On doit donc s'attacher à étudier les facteurs responsables de la controverse entre organicisme et vitalisme. Portait-elle prioritairement sur une différence de méthode, de doctrine, de pré-supposé philosophique? Était-elle soutenue par des appartenances institutionnelles différentes, par des effets de productivité scientifique, des intérêts professionnels, des accointances politi-

⁶ C'est le pseudonyme de Jacques-André Rochoux (1787-1852).

ques? Je me bornerai ici à rappeler ceux qui sont le moins liés aux aspects doctrinaux, qui sont au centre du présent ouvrage⁷.

I.1. Paris à la conquête du *leadership* médical

Pour donner une vue d'ensemble, on peut dire que la médecine parisienne bénéficia des décisions de la Convention, de l'ambiance très libre des institutions extra-universitaires, qui favorisèrent les innovations des Parisiens. D'où, probablement, leur relative indifférence à l'immobilité des doctrines vitalistes de Montpellier. Je rappelle que les médecins Parisiens se sont à peine prononcés sur ces questions (i.e. Broussais, Magendie – qui retire même sa remarque critique des éditions ultérieures du *Précis de Physiologie* – et Bernard, tardivement et dans une analyse dépassionnée). Entre 1821 et 1852, la “médecine parisienne” ne s'exprime au fond que par la voix de Peisse – au fait des questions médicales, parce qu'il avait étudié à Montpellier – mais qui était journaliste de profession, et non médecin.

1. Décisions de la Convention

Ackerknecht (1986) a bien montré que les principes d'une médecine d'observation et d'expérimentation — dont on a vu qu'ils étaient au coeur de l'opposition entre Paris et Montpellier — étaient inscrits dans la création des écoles de santé. Ce fut une décision politique, comme en atteste le rapport de Fourcroy à la Convention du 27 novembre 1794:

“Dans l'École centrale de santé [...] la pratique, la manipulation seront jointes aux préceptes théoriques. Les élèves seront exercés aux expériences cliniques, aux dissections anatomiques, aux opérations chirurgicales, aux appareils. Peu lire, beaucoup voir et beaucoup faire, telle sera la base du nouvel enseignement que les Comités vous proposent de décréter” (Ackerknecht, 1986: 47).

Ceux qui souscrivaient à cette médecine fondée sur l'observation et l'expérimentation — un Corvisart, par exemple, bien avant Claude Bernard — se trouvèrent favorisés par la direction que la Convention impulsait aux nouvelles écoles de santé. Cela témoigne de l'existence de rapports entre les facteurs institutionnels et politiques.

On peut ensuite se demander si les médecins, qui ont adhéré ou rejeté les principes du vitalisme, n'ont pas été personnellement soutenus par le pouvoir politique. Cette question ne trouve pas de réponse concluante, parce qu'il existe des révolutionnaires parmi les vitalistes (comme Dumas), des royalistes parmi les Parisiens (comme Laënnec). L'adhésion aux doctrines médicales ne peut donc pas être rapportée à une éventuelle collusion d'intérêts personnels. Sans

⁷ Je reprends ici quelques pages à mon étude « La controverses entre organicisme et vitalisme », *op. cit.*

pousser trop loin le néo-darwinisme, on peut dire que le problème tenait à la capacité d'insertion et d'adaptation des uns et des autres dans les structures mises en avant par la Révolution.

2. Rôle des institutions extra-universitaires

Si l'on s'intéresse à l'inscription institutionnelle de nos auteurs, on constate que le vitalisme se développa exclusivement au sein des facultés (passées écoles de santé de 1794 à 1806). Sous l'Ancien Régime, Barthez avait occupé la chaire d'Anatomie et de Botanique (1761). Il sera nommé professeur honoraire en nivôse an IX (1800). Dumas eut la chaire d'Anatomie et Physiologie à la création de l'école (1794). Il occupera plus tard la chaire de Clinique interne (1809). Lordat prit la chaire de Clinique opérante et cas rares (1811) avant d'être muté, à sa convenance, sur celle d'Anatomie et Physiologie (1813). Bérard occupa la chaire de Thérapeutique et matière médicale (1827); Alquié, celle de Clinique externe (1850).

À la différence, la doctrine organiciste se développa moins au sein de la faculté que dans les institutions extra-universitaires de la capitale. Corvisart eut la chaire de Médecine du Collège de France (1797). Laënnec, sorti de l'hôpital Necker, prit la chaire de Corvisart au Collège de France (1822). Magendie fut également professeur de Médecine expérimentale au Collège de France (1830-1855). Claude Bernard, ancien préparateur de Magendie, héritera de sa chaire à sa mort (1855). Bernard ne quittera le Collège de France que pour enseigner la Physiologie comparée au Muséum d'histoire naturelle (1868), qui était aussi une institution autonome. Alors que tous les Barthéziens étaient des universitaires, quatre des Parisiens engagés dans la controverse enseignaient au-dehors de l'Université: quatre au Collège de France, un au Muséum d'histoire naturelle (le cas de Broussais est atypique).

Or, il existe une spécificité du Collège de France et du Muséum. Par vocation, l'attachement doctrinal y est moins fort qu'au sein de l'Université, parce que ces institutions ont moins pour fonction de soumettre l'auditeur à l'autorité du maître, que de donner la possibilité au chercheur de rendre publique des découvertes récentes. À l'opposé, le statut des facultés n'encourageait pas la recherche. On observe ici une correspondance étroite entre la division des institutions et le partage des doctrines vitalistes et organicistes.

3. Productivité scientifique des Parisiens

On peut estimer le rapport des forces entre les écoles en comparant, tout au long du XIX^e siècle, le nombre de textes produits à Montpellier ou à Paris en nombre de premières publications (I), de rééditions (II) et de volume global d'activité (III) (cf. Raynaud, 1998: 738).

Si l'on procède au décompte, on constate que la productivité parisienne est supérieure à celle de Montpellier (I: 77 > 43), que le crédit accordé à Paris est supérieur à celui de Montpellier (II: 57 > 15), et que le volume d'activité témoigne de la nette supériorité des Parisiens (III: 134 > 58). Cette mesure de l'activité des deux écoles peut être précisée en ventilant, décennie par

décennie, les publications respectives de ceux qui prirent part à la controverse. On observe alors que les grands succès de la médecine organiciste datent des années 1810-1830, et que le sursaut de productivité de Montpellier des années 1850, ne suffit pas à renverser le *leadership* de Paris. Les Parisiens publiaient deux fois plus que les Montpelliérains.

Ce décompte ne préjugant en rien de la qualité intrinsèque des publications, il faudrait le compléter par une analyse comparée des découvertes et des connaissances produites par les deux écoles. Quoique difficiles à quantifier, la comparaison est à l'avantage des Parisiens. Citons pour mémoire la découverte et la description des tissus (Bichat), l'invention du stéthoscope et la diffusion des méthodes d'auscultation (Laënnec), la découverte des effets de la strychnine et de l'émétine, du rôle du liquide céphalo-rachidien (Magendie), l'étude des fonctions du foie et du pancréas (Bernard), la découverte des microbes et la mise au point des vaccins (Pasteur).

II.2. Déclin de l'école de Montpellier

On déduit de ce qui précède que l'école de Montpellier fut affaiblie: 1° par les orientations pratiques décidées par la Convention; 2° par la liberté de recherche laissée aux médecins du Collège de France et du Muséum; 3° enfin – ce qui n'en est que la conséquence – par la productivité scientifique écrasante des Parisiens après les années 1820. Mais d'autres éléments ont également favorisé le déclin de l'école de Montpellier, en décidant à la fois de l'amertume de ses représentants et de leur crispation sur un vitalisme de plus en plus dogmatique.

1. Réduction des effectifs étudiants

Les travaux de Julia et Revel (1989) permettent de constater la dissymétrie qu'accusaient les effectifs des facultés de médecine sous l'Ancien Régime. Les matricules (premières inscriptions) témoignent de la nette prééminence de Montpellier (71,2 étudiants) sur Paris (45,5) et Strasbourg (35,7).

Les effectifs totaux (matricule, baccalauréat, licence et doctorat) peuvent être reconstruits à partir des registres et des droits. Ils confirment le *leadership* de Montpellier. Entre 1760 et 1789, l'effectif annuel moyen est deux fois et demi plus élevé à Montpellier qu'à Paris (268,4 contre 106,6 étudiants).

L'enquête lancée en prairial an XIII (juin 1805) par le Ministère de l'Intérieur, pour connaître les effectifs des professions de santé, conforte cette image de l'école de Montpellier. L'enquête donne la provenance des médecins en exercice entre 1803-1806 ayant pris leurs grades avant 1794. Mais comme l'ont noté Julia et Revel (1989: 281), les droits perçus par la faculté de Paris étaient si élevés (4300 livres en moyenne) que l'accès en était réservé aux étudiants plus fortunés; les autres allaient prendre les grades dans une autre université (Reims,

Douai ou Caen). Or, même si l'on corrige les données en fusionnant les effectifs de ces quatre universités, elles délivraient deux fois moins de grades que celle de Montpellier. Sous l'Ancien Régime, un médecin sur deux était issu de Montpellier, un médecin sur cinq venait de Paris.

La Convention procéda, par un décret du 14 frimaire an III (4 décembre 1794), à la création des trois écoles de santé de Paris, Montpellier, et Strasbourg. Ce décret était assorti d'une mesure fixant les effectifs consentis aux trois écoles: 300 à Paris, 150 à Montpellier et 100 à Strasbourg. On peut, en comparant ces chiffres, calculer la variation des effectifs des trois écoles, de l'Ancien Régime à la Révolution:

| Ecole | <1789 | >1794 | variation |
|-------------|--------|--------|-----------|
| Paris | 29,9 % | 54,5 % | + 82 % |
| Montpellier | 46,7 % | 27,3 % | - 41 % |
| Strasbourg | 23,4 % | 18,2 % | - 22 % |
| Total | 100 % | 100 % | |

Alors que Paris double presque ses effectifs (+82%), Montpellier accuse la baisse la plus sensible en perdant près de la moitié de son effectif (- 41%). Marque du centralisme impulsé par les Montagnards, cette mesure imposa une nouvelle hiérarchie des écoles par le contrôle de leur progéniture, et scella le déclin de l'école de Montpellier, désormais condamnée à se satisfaire d'une audience régionale.

2. Vitalisme ou esprit de système?

Lésée dans ses intérêts, l'école de Montpellier avait toutes les raisons de s'élever contre les travers, réels ou supposés, de la médecine parisienne. Se figer sur le principe vital était tout à la fois une manière de se rappeler les heures de gloire de Montpellier et de contester l'autorité de Paris sur la médecine. Mais bien souvent, les Montpelliérains se sont senti attaqués comme "vitalistes", quand les critiques ne visaient, en fait, que l'esprit *systématique* du vitalisme enseigné dans cette faculté.

Il faut relire les textes. En plusieurs passages de la diatribe de Louis Peisse, on trouve des marques nettes de tolérance, sinon même d'affinité, à l'égard du vitalisme:

"Je ne crains pas de le dire, le matérialisme médical me paraît aussi absurde en principe que funeste dans ses conséquences [...] Soutenir que cette activité est l'effet de l'arrangement, n'est-ce pas s'engager dans un cercle vicieux? C'est dans ce cercle, cependant, que depuis quinze années tournent sans cesse les médecins de l'école physiologique ou organique [...] Les vices d'une telle doctrine sont frappants: l'unité, la spontanéité vitales, y sont entièrement méconnues, la vie est réduite à un pur mécanisme [...]" (1830: 335-336).

"Je crois n'avoir rien dit qui puisse détruire, ni même affaiblir dans votre esprit l'opinion que vous aviez et que je vous prie de conserver [Peisse a été l'étudiant de Lordat]. J'estime infiniment les doctrines médicales et philosophiques de Montpellier, et j'ai pour cette école des sympathies qui, comme vous le savez, ne sont pas du goût de tout le monde ici" (1841: 115).

Mais alors, que reproche Peisse à l'école de Montpellier? Il le dit très clairement. Ce n'est pas la doctrine vitaliste, mais le fait qu'elle se soit progressivement coupée de la réalité: ces "spéculations sont très belles en elles-mêmes [...] mais elles ne peuvent cependant pas suffire aux besoins immédiats de la pratique" (Peisse, 1843: 40).

Même Broussais nous réserve des surprises sur ce point. Broussais — qui avait en quelque sorte lancé l'attaque en 1821 — semble plus préoccupé du fossé qui s'est creusé entre le vitalisme et la médecine d'observation, que par le contenu propre des thèses vitalistes:

"Si l'on eût continué d'observer et d'étudier selon la direction qu'avait donnée Bordeu, la médecine aurait pris l'attitude d'une science: mais Barthez, qui se saisit bientôt du sceptre médical, vint imprimer à la pathologie une marche rétrograde. [...] Barthez, homme de cabinet, érudit, possédant presque l'omniscience, la fonda [la médecine] sur ses lectures plutôt que sur ses observations" (éd. 1829: 384-385).

N'est-il pas étrange que Broussais — partisan du localisme et de l'irritabilité — oppose à Barthez un Bordeu, lui aussi vitaliste? Je ne crois pas que Broussais ait été aveugle sur sa doctrine. Mais Bordeu était un esprit moins dogmatique que Barthez et ses successeurs, et il était surtout un observateur scrupuleux⁸.

Il faut être clair sur ce point: les médecins de Montpellier ont souvent cru que les Parisiens attaquaient le vitalisme quand ils n'en dénonçaient en fait que le goût prononcé des abstractions et des systèmes. Thierry Lavabre-Bertrand (1992: 63) le dit autrement en rappelant que Montpellier s'est arc-bouté sur la doctrine barthézienne à mesure que la physiologie expérimentale enregistrait de nouveaux progrès. Broussais était évidemment incapable de prévoir que ce tour spéculatif et dogmatique allait se développer et atteindre des sommets dans les œuvres de Lordat et Kuhnholz dans les années 1840.

3. *Vitalisme officiel; animisme rampant*

L'impasse dans laquelle s'est trouvée l'école de Montpellier a déterminé des écarts importants entre le dogme officiel vitaliste et les positions effectives des membres de cette école. Il convient donc de ne pas minimiser les hésitations doctrinales, dans l'œuvre d'un même auteur⁹, comme entre celles des différents représentants du vitalisme. Parfois les différences se résument au fait que le vitalisme est inscrit dans une perspective dont il tire des significations particulières: Dumas insiste sur les aspects physiologiques et sur les rapports entre médecine, chimie et anatomie; Chaptal s'intéresse à la médecine pratique; Bérard défend des positions éclectiques, probablement par tempérament (Lavabre-Bertrand, 1992: 137-150).

⁸ "J'appelle une observation constatée, celle sur laquelle on pourroit compter, une observation faite depuis longtemps, rédigée sans aucune vue particulière, pour ou contre quelque opinion, & présentée, avant de la mettre en usage, à quelque Faculté ou à quelque Académie" (Bordeu, 1774: 345).

⁹ Sur le "polymorphisme" de Bordeu et la "polysémie" de Barthez, on lira Lavabre-Bertrand (1992a: 20, 60).

Au sein de l'école de Montpellier, les hésitations doctrinales concernent principalement les rapports entre vitalisme et stahlianisme¹⁰. Tous les textes de doctrine officielle incitent à séparer le vitalisme de l'animisme. Barthez n'était pas un adepte de l'animisme. Le principe vital est une "cause première", qu'on pose par hypothèse n'étant pas accessible aux moyens d'investigation. C'est l'équivalent médical de la gravitation universelle de Newton: nous avons une force dont on fait l'hypothèse, dont on ne connaît pas l'origine, et dont on peut cependant connaître les effets. Du point de vue de ses rapports aux autres doctrines médicales, le vitalisme se présente comme une doctrine à égale distance de l'irritabilité de Haller et de l'animisme de Stahl. Il serait irréductible à l'âme comme aux phénomènes physico-chimiques.

Cependant, on ne peut s'en tenir aux textes programmatiques. Il faut examiner les thèses soutenues par les membres de l'école de Montpellier. Leur raidissement contre la physiologie et la médecine expérimentales, motivé en partie par l'amertume d'avoir perdu le *leadership* de la médecine française, explique déjà la réapparition de thèmes animistes dans le vitalisme tardif.

Mais si l'on réalise que le vitalisme de l'école de Montpellier ne s'est dégagé que progressivement du stahlianisme, le vitalisme intégral n'aura duré que peu de temps. Si l'on passe en revue les principaux représentants de l'école de Montpellier (disons pour fixer les idées: Sauvages, Bordeu, Fouquet, Barthez, Roussel, Grimaud, de Sèze, Dumas, Lordat, Bérard, Kuhnholz et Alquié), seuls trois d'entre eux ont défendu un vitalisme pur. Bérard en témoigne dans sa *Doctrine médicale de l'école de Montpellier*¹¹. Tous, à l'exception de Barthez, Dumas et Alquié, ont reconnu, d'une façon ou d'une autre, une articulation entre le vitalisme et l'animisme (cf. Annexe 1). Mais peut-on déclarer une école vitaliste si les trois-quarts de ses membres n'en soutiennent pas la doctrine? Ce double langage – vitalisme officiel, animisme rampant – est évidemment une faille que n'ont pas manqué d'exploiter les opposants de l'école, en reconnaissant dans le vitalisme un "fils naturel du stahlianisme" (Peisse, 1843: 86) ou en se moquant de ce "pseudo-vitalisme" (Sales-Girons, 1852: 566). On observe d'ailleurs – contre une latéralisation trop facile de la controverse – que le vitalisme, ou le dogmatisme par lequel il s'exprimait, était critiqué dans les rangs mêmes de la faculté de Montpellier. Lavabre-Bertrand (1992: 315-316) cite les cas de Charles Jeannel (1858), Francisque Bouillier (1862) et Frédéric Bosc (1913). En témoigne aussi, à une date antérieure, la protestation contre le cours de Lordat, que Chrestien adresse au rédacteur du *Mémorial des Hôpitaux du Midi* (Chrestien, 1830).

Tel est, dans les grandes lignes, le profil de la controverse entre les écoles médicales de Montpellier et de Paris: 1° Le débat n'ayant pas donné lieu à des confrontations verbales, mais seulement à des échanges épistolaires, la controverse peut être spécifiée en *polémique*; 2° Peisse,

¹⁰ Soulignons que Stahl ne reconnaît que l'âme rationnelle, au contraire d'Aristote (*De l'Âme*, II, 2, 413b), qui en admet plusieurs, sans les séparer: âme nutritive-végétative, sensitive, pensante.

qui n'était pas médecin, a été le plus actif dans la critique portée à l'école de Montpellier. Si l'on excepte quelques lignes de Broussais, de Magendie ou de Bernard, les médecins parisiens n'ont guère pris part au débat. Il s'agit donc d'une polémique *unilatérale*: reconnue comme telle par un seul des deux camps; 3° C'est une querelle *multifactorielle*: la controverse a été portée par différents motifs où les points de doctrine ont souvent laissé le pas aux enjeux d'une perte de *leadership* sur la médecine française; 4° L'attitude dogmatique de Lordat, suivi par Kuhnholz, explique à elle seule l'intensité et la durée de la polémique. Voilà, à grands traits, ce que la sociologie historique des sciences peut dire de la controverse sur laquelle vous avez souhaité m'entendre.

Bibliographie

- Ackerknecht E.H., 1986. *La Médecine hospitalière à Paris (1794-1848)*, Paris, Payot.
- 1845. *Protestation en faveur de l'école de Montpellier*, Montpellier, J. Martel.
- Barthez P.J., 1778. *Nouveaux élémens de la science de l'homme*, Montpellier, J. Martel.
- Ben-David J., 1994. *Eléments d'une sociologie historique des sciences*, Paris, Presses universitaires de France.
- Bérard F., 1819. *Doctrine médicale de l'école de Montpellier et comparaison de ses principes avec ceux des autres écoles d'Europe*, Montpellier, J. Martel.
- Bloor D., 1983. *Sociologie de la logique ou les limites de l'épistémologie*, Paris, Pandore [1976].
- Broussais F., 1829. *Examen des doctrines médicales et des systèmes de nosologie*, t. 3, Paris, Delaunay.
- Callon M. et Latour B. eds., 1991. *La science telle qu'elle se fait*, Paris, Editions La Découverte.
- Chrestien A.T., 1830. À M. le Rédacteur du Mémorial, etc., *Mémorial des Hôpitaux du Midi et de la Clinique de Montpellier*, 2, pp. 57-59.
- 1860. *Lettre à son Exc. M. Rouland, Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, sur l'antagonisme qui a toujours existé entre la faculté de médecine de Montpellier et celle de Paris*, Cette, Typographie G. Bonnet.
- Collins H., 1981. Stages in the Empirical Programme of Relativism, *Social Studies of Science*, 11 (1), pp. 3-11.
- Delpech J., 1830. Variétés, *Mémorial des Hôpitaux du Midi et de la Clinique de Montpellier*, t. 2, pp. 318-319.
- Dulieu L., 1983-1990. *La Médecine à Montpellier, IV: De la Première à la Troisième République*, 2: 1990, Avignon, Les Presses universelles.
- Gazette 1834. Concours de Montpellier. Incidens divers. Protestations de la majorité des concurrents, *Gazette médicale de Paris*, 2, pp. 116-118.
- 1846. Génie et perpétuité de l'école de Montpellier, *Gazette médicale de Paris*, 32, pp. 613-614.
- Herder, J. G. von, 1784-1791. *Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit*, 4 vols., Leipzig, Hartknoch.
- Julia D. et Revel J., 1989. *Les Universités européennes du XVIe au XVIIIe siècle, Histoire sociale des populations étudiantes*, tome 2. Paris, Editions de l'EHESS.
- Kuhnholz H., 1843. *Paris et Montpellier sous le rapport de la philosophie médicale*, Montpellier, L. Castel.
- Laënnec R.T.H., 1804. *Propositions sur la doctrine d'Hippocrate, relativement à la médecine-pratique*, Paris, Didot.
- Lavabre-Bertrand T., 1992. *La philosophie médicale de l'Ecole de Montpellier au XIXe siècle*, thèse de doctorat, Paris, EPHE IVe section, 357 p.
- Lordat J., 1840. Fragments de philosophie, par M. William Hamilton, *Journal de la Société de Médecine-pratique de Montpellier*, 1, pp. 391-421.

¹¹ On trouvera dans Bérard (1819) un exposé des doctrines de Sauvages (51-52), Bordeu (29), Fouquet (63-65), Roussel qui "se jette dans le Stahlianisme" (143), Grimaud qui "adopte sans façon l'hypothèse de Stahl" (135), De Sèze (72-73) et Bérard lui-même (137).

- 1842. *Apologie de l'École médicale de Montpellier, en réponse à la lettre écrite par M. Peisse à M. le Professeur Lordat*, Montpellier, L. Castel.
 - 1852. *Accord de la Doctrine Anthropologique de Montpellier avec ce que demandent les Lois, la Morale publique et les Enseignements religieux prescrits par l'Etat*, Montpellier, J. Martel.
- Medicus, Friedrich Casimir, 1774. *Von der Lebens Kraft*, Manheim, Akademische Buchdrucker.
- Merton R.K., 1973. *The Sociology of science. Theoretical and empirical investigations*, edited with an introduction by Norman W. Storer, Chicago/London, The University of Chicago.
- [Miquel J. ou Peisse L.?], 1830. Lettre biographique sur l'école de Montpellier, *Gazette médicale de Paris*, 18, pp. 161-163, 26, pp. 229-231, 37, pp. 335-339, 45, pp. 403-405.
- Peisse L., 1840. Préface, *Fragments de philosophie* par M. William Hamilton, trad. L. Peisse, Paris, Madrange, pp. i-cxxxix.
- 1841-1843. Philosophie médicale. Lettre à M. le Professeur Lordat, *Gazette médicale de Paris*, 9 (1841), pp. 113-119, 11 (1843), n° 3, pp. 37-42, n° 4, pp. 53-59 (suite) et n° 6, pp. 85-93 (suite et fin).
- Raynaud D., 1998. La controverse entre organicisme et vitalisme. Étude de sociologie des sciences, *Revue française de Sociologie*, 39 (4), pp. 721-750.
- Sales-Girons J., 1852. Du vitalisme de l'école Montpellier [...] Prétentions de M. Lordat à l'orthodoxie religieuse, *Revue médicale française et étrangère*, 15, pp. 564-570.
- Saurel L. 1852. Encore la Revue médicale! *Revue thérapeutique du Midi*, 3, pp. 415-417.